

MAIRIE DE LEIMBACH (68800)

Place du Général de Gaulle

Tél. : 03 89 37 05 32

Fax : 03 89 37 32 88

PIECES A PRODUIRE POUR LA PUBLICATION DES MARIAGES

Dossier à déposer : **1 mois avant le mariage**
2 mois avant le mariage pour les étrangers

Pour la constitution de votre dossier, vous devrez produire les documents suivants :

- **Acte de naissance de chacun des futurs époux** (datant de moins de 3 mois à la date du mariage s'il est établi en France, moins de 6 mois par les consulats, pays d'outre-mer ou par les autorités étrangères).
- **Justificatif de domicile** (datant de moins de 3 mois à la date du mariage)pour chacun des futurs époux ou 1 justificatif aux deux noms (quittance de loyer, facture d'énergie ou de télécommunications, assurance habitation etc...).
- **Pièce prouvant la nationalité** (carte d'identité, passeport) en cours de validité.
- Certificat de notaire (en cas de contrat de mariage, à remettre au moins 5 jours avant la date prévue).

EN CAS DE REMARIAGE

- Veufs, veuves : acte de décès du conjoint précédent.
- Divorcés : acte de naissance portant la mention de divorce
 acte de mariage portant la mention de divorce

EN CAS DE MARIAGE DE MINEURS

- Consentement des père et mère donné verbalement au mariage ou par acte authentique.

POUR LES ETRANGERS

- Carte de séjour - passeport - visa
- Certificat de célibat délivré par le Pays d'origine, le Consulat ou l'Ambassade.
- Certificat de coutume ou de capacité matrimoniale délivré par le Consulat ou l'Ambassade.

Les extraits d'actes délivrés moins de 6 mois par les autorités étrangères doivent être accompagnés de leur traduction en français (traducteur assermenté) et dans certains cas légalisés.

RENSEIGNEMENTS A FOURNIR A L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL

Le Mariage doit être célébré à la mairie le

à h.....

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'EPOUX(SE) :

NOM.....

Prénoms

Date de naissance

Lieu.....

Nationalité

Profession

Célibataire.....

Veuf (ve) – Divorcé(e) - Depuis le.....

Domicilié(e) à (adresse complète).....

.....

Résidant à

.....

Fils – Fille de.....

Domicilié(e).....

Professionou décédé(e).....

Et de

Domicilié(e).....

Professionou décédé(e).....

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'EPOUX(SE) :

NOM.....

Prénoms

Date de naissance

Lieu.....

Nationalité

Profession

Célibataire.....

Veuf (ve) – Divorcé(e) - Depuis le.....

Domicilié(e) à (adresse complète).....

.....

Résidant à

.....

Fils – Fille de

Domicilié(e).....

Profession ou décédé(e)

Et de

Domicilié(e).....

Profession ou décédé(e)

RENSEIGNEMENTS COMMUNS AUX EPOUX(SES)

Domicile conjugal

.....

Contrat de mariage OUI NON

Signé le chez Maître.....

Adresse

LISTE DES TÉMOINS

Les témoins sont au minimum deux et au maximum quatre.
(Joindre une photocopie de leurs cartes d'identité)

Epoux(se)

1^{er} témoin :

NOM

NOM de jeune fille

Prénom(s)

.....

Date de naissance

Profession

Adresse

.....

2^{ème} témoin :

NOM

NOM de jeune fille

Prénom(s)

.....

Date de naissance

Profession

Adresse

.....

Epoux(se)

1^{er} témoin :

NOM

NOM de jeune fille

Prénom(s)

.....

Date de naissance

Profession

Adresse

.....

2^{ème} témoin :

NOM

NOM de jeune fille

Prénom(s)

.....

Date de naissance

Profession

Adresse

.....

Les personnes choisies doivent être âgées d'au moins 18 ans (ou émancipées). Aucune autre condition n'est requise.



ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e).....
nom et prénom(s)

Né(e) le à
département / pays.....

certifie, sur l'honneur,

- être célibataire ne pas être remarié(e) être domicilié(e) à
- résider ou avoir résidé sans interruption dans la Commune de
- depuis le jusqu'au

Preuve du domicile ou de la résidence (fournir la photocopie) :

- Titre de propriété Certificat d'imposition ou de non-imposition
- Quittance de loyer Quittance d'assurance du logement
- Quittance de gaz Quittance d'électricité Quittance de téléphone

Autre :

A.....le

Signature :

En application de l'article 441-7 du code pénal, est puni d'un an d'emprisonnement et d'une amende le fait :

1° d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;

2° de falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ;

3° de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont aggravées lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui.



ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e).....
nom et prénom(s)

Né(e) le à
département / pays.....

certifie, sur l'honneur,

- être célibataire ne pas être remarié(e) être domicilié(e) à
- résider ou avoir résidé sans interruption dans la Commune de
- depuis le jusqu'au

Preuve du domicile ou de la résidence (fournir la photocopie) :

- Titre de propriété Certificat d'imposition ou de non-imposition
- Quittance de loyer Quittance d'assurance du logement
- Quittance de gaz Quittance d'électricité Quittance de téléphone

Autre :

A.....le

Signature :

En application de l'article 441-7 du code pénal, est puni d'un an d'emprisonnement et d'une amende le fait :

1° d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;

2° de falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ;

3° de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont aggravées lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui.